

Image not found or type unknown



Contrat de travail demission

Par **olry**, le **17/03/2011** à **17:44**

Bonjour, rnje voudrait savoir je suis actuellement dans une société qui vient de se faire racheté (le 14 février 2011) il mon fait signé un nouveau contrat il y a quelque jours mais sans période d'essai, mai je voudrai démissionné suivant la convention syntec donc je dépend avec un coéf de 400 j'aurrai 2 mois de préavis.j'ai moin 1 ans ancienneté rnserait-il possible de de réduire ce delai rnest ce que j'ai un délai de retractation du a mon contrat récemment signé rnou une autre possibilité rnmerci